

Rachat d'actions propres nominatives sur la ligne de négoce ordinaire à la SIX Swiss Exchange (Programme de rachat 2016)

Portée, mode et but

Le conseil d'administration de TEMENOS Group AG ("**Temenos**"), rue de l'Ecole-de-Chimie 2, 1205 Genève, a décidé de racheter au prix du marché des actions propres nominatives à concurrence d'un montant maximum de CHF 99 millions au total, ce qui correspond actuellement à un montant d'environ USD 100 millions.

Le rachat d'actions propres nominatives porte sur un maximum de 1'600'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5.00 chacune, représentant 2.40% du capital-actions et des droits de vote de Temenos.

Les actions nominatives rachetées doivent être utilisées pour des futurs programmes d'options des collaborateurs et/ou pour d'éventuelles acquisitions. Les actions nominatives de Temenos sont cotées selon le Main Standard de la SIX Swiss Exchange SA. Aucune ligne de négoce séparée ne sera ouverte pour le rachat des actions propres nominatives.

Durée

Le rachat d'actions propres commencera le 3 novembre 2016 et s'achèvera au plus tard le 29 décembre 2017. Temenos n'a à aucun moment l'obligation de racheter ses actions propres nominatives; elle se portera acquéreuse en fonction de la situation du marché. Temenos se réserve le droit de terminer prématurément le programme de rachat.

Volume journalier maximum des rachats

Le volume journalier maximum des rachats selon l'art. 123 alinéa 1 let. c OIMF s'élève à 83'392 actions nominatives.

Publication de la transaction

Temenos publiera constamment sur son site internet, à l'adresse suivante, les annonces de transaction selon le CM 27 de la circulaire COPA n° 1 de la Commission des OPA du 27 juin 2013 : www.temenos.com/en-us/about-temenos/investor-relations/share-buyback

Informations non publiques

Temenos confirme qu'elle ne dispose actuellement pas d'informations non publiques qui seraient susceptibles d'influencer de manière déterminante la décision des actionnaires.

Versement du prix net et livraison des titres

Les achats d'actions dans le cadre du programme de rachat constituent des transactions boursières ordinaires. La livraison des actions nominatives achetées aura donc lieu ordinairement deux jours boursiers après la date de transaction.

Capital-actions

Le capital-actions de Temenos actuellement enregistré au registre du commerce s'élève à CHF 333'087'840 et est divisé en 66'617'568 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5.00 chacune.

Actions propres

Au 31 octobre 2016, Temenos détenait (directement ou indirectement) 194'907 actions nominatives propres, ce qui représente 0.29 % du capital-actions et des droits de vote.

Actionnaires détenant plus de 3% des droits de vote

Les actionnaires suivants détiennent, à la connaissance de Temenos, 3% ou plus du capital-actions et des droits de vote de Temenos au 1 novembre 2016:

	Nombres d'actions nominatives	Pourcentage du capital-actions et des droits de vote
AVIVA PLC, Londres, Royaume-Uni (indirectement)	2'973'743	4.46 %
Massachusetts Mutual Life Insurance Company, Springfield, MA, Etats-Unis (indirectement)	6'077'390	9.12 %
Martin et Rosmarie Ebner, Wilen, Suisse (indirectement)	10'505'329	15.77 %
MFS Investment Management, Boston, MA, Etats-Unis; MFS Heritage Trust Company, Boston, MA, Etats-Unis; MFS Institutional Advisors Inc., Boston, MA, Etats-Unis; MFS International Singapore Pte Ltd., Singapour, Singapour; MFS International (U.K.) Ltd., Londres, Royaume-Uni; MFS Investment Management K.K., Tokyo, Japon; et MFS Canada Limited, Toronto, Canada (ensemble)	2'037'283	3.06 %
George Loening, New York, NY, Etats-Unis (indirectement)	3'624'872	5.44%

Droit applicable et for

Droit suisse. Le for exclusif est à Genève.

Banque mandatée

Banque Vontobel SA

Numéro de valeur / ISIN / Symbole ticker

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole ticker
Action nominative TEMENOS Group AG d'une valeur nominale de CHF 5 chacune (ligne de négoce ordinaire)	1245391	CH0012453913	TEMN

Lieu et date

Genève, 2 novembre 2016



Cet avis ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a CO, respectivement 1156 CO.

This offer is not being and will not be made, directly or indirectly, in the United States of America and/or to US persons and may be accepted only by Non-US persons and outside the United States of America. Accordingly, copies of this document and any related materials are not being, and may not be, sent or otherwise distributed in or into or from the United States of America, and persons receiving any such documents (including custodians, nominees and trustees) may not distribute or send them in, into or from the United States of America.